

DOSSIER DE PRESSE

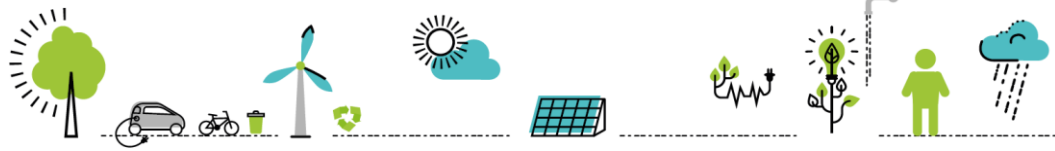
L'Accord de Rouen pour le climat : feuille de route d'une mobilisation écologique sans précédent sur le territoire métropolitain

Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie, a lancé il y a un an une initiative unique en son genre en France : une COP21 locale, déclinaison de la COP21 des Nations unies en 2015 et qui a conduit à l'Accord de Paris, avec l'appui de deux partenaires, le WWF France et l'ADEME. La Métropole, ne pouvant agir directement que sur 15% des émissions de gaz à effet de serre, a initié une grande mobilisation de l'ensemble des acteurs de son écosystème (entreprises, communes, associations, citoyens, chercheurs). **L'objectif : un territoire 100% énergies renouvelables et la rénovation de l'ensemble du parc immobilier d'ici 2050.** Fruit d'une année de travail de sensibilisation aux enjeux environnementaux, l'Accord de Rouen, plan d'actions territorial regroupant l'ensemble des engagements des acteurs du territoire, est présenté ce jour en présence de Laurent Fabius ancien Président de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) et de Manuel Pulgar-Vidal, Directeur de la Practice climat et énergie WWF International, Ancien Ministre de l'Environnement du Pérou et Président de la COP20, ainsi que de l'ensemble des sign-acteurs, à l'occasion d'un Forum ouvert à tous.

La Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale en définissant une politique « climat - air - énergie » ambitieuse. Première étape de la démarche, le diagnostic de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a confirmé que les actions liées aux compétences de la Métropole ne pouvaient suffire, à elles seules, à obtenir les résultats attendus en termes de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui se doivent d'être exemplaires, la Métropole a donc fait le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. Large processus de mobilisation et d'animation territoriale, le projet de COP21 Rouen Normandie a été co-construit avec deux partenaires : le WWF France et l'ADEME.

Mobiliser les communes, les entreprises, les citoyens, les administrations et les associations

À l'action résolue de la Métropole, meilleure intercommunalité française en 2016 et 2018 pour la biodiversité et labellisée Cit'ergie en 2018, sur la qualité de l'eau, l'extension des réseaux de chaleur, le développement du solaire photovoltaïque, la mobilité du futur, les pistes cyclables, la transformation de son agriculture, l'éducation à l'environnement s'ajoute celle déterminée des communes sur leurs propres champs d'intervention. Depuis mars 2018, l'ensemble des Maires des communes du territoire, et leurs services, ont été rencontrés individuellement pour réfléchir au plus près des réalités locales et des caractéristiques urbaines, rurales, paysagères de chacun et identifier des engagements précis et réalisables. Aujourd'hui, toutes les communes de la Métropole sont convaincues par la démarche et **l'ensemble des maires des 71 communes de la Métropole se sont engagés autour de plus de 1000 actions concrètes.**

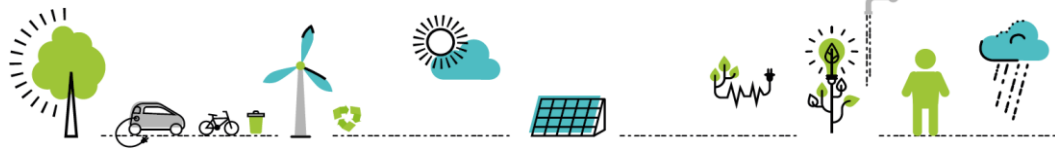


Onze d'entre elles ont manifesté leur intérêt pour une labellisation Cit'Ergie et mènent actuellement le pré-diagnostic. Ce label reconnaît la qualité et l'ambition des politiques énergie-climat des collectivités sur la base d'un référentiel européen exigeant. 3 communes pilotes (Malaunay, Petit-Quevilly, Rouen) sont déjà labélisées depuis plusieurs années.

En parallèle, **une centaine d'entreprises** est d'ores et déjà engagée, dont des entreprises majeures du territoire (Renault, Ferrero, EDF, Grand Port Maritime de Rouen, Aspen...). Elles ont été rencontrées dans le cadre d'un rendez-vous individuel ou collectif, proposé en priorité aux entreprises les plus consommatrices d'énergies et/ou celles présentant un nombre d'employés supérieur à 100. En complément, des présentations collectives ont été effectuées dans les clubs d'entreprises, filières...

17 coalitions d'actions (Salles du spectacle vivant, commerçants des Vitrines de Rouen, Entreprises du Club de la Vatine, Place portuaire verte, CUBE 2020...) regroupant des acteurs privés et publics autour d'objectifs opérationnels et **9 coalitions stratégiques** (Construction, Mobilité, Habitat...) pour réfléchir à la massification des actions, ont été constituées en vue de produire un effet multiplicateur, en favorisant les innovations, les partenariats et les mutualisations. La Métropole a encouragé et continuera d'encourager ces dynamiques en amont et tout au long du processus par le biais de diverses rencontres.

Les habitants du territoire sont également mobilisés et totalisent quelques **6000 engagements citoyens**, soutenus par la déclinaison territoriale de l'application WAG - We Act for Good, développée par le WWF France.



LES ENGAGEMENTS

Assurer la transition écologique du territoire, c'est articuler un ensemble d'actions environnementales dont la combinaison offre un résultat complet et efficient. Agir sur l'énergie par exemple, c'est prendre la question dans les deux sens. D'un côté, réduire la consommation en améliorant les **performances des bâtiments** tout en développant l'utilisation d'**énergies renouvelables** et la **mobilité durable**. Agir pour l'environnement c'est aussi soigner son assiette et sa planète, en mettant en place une **agriculture responsable** et en préservant la **biodiversité** du territoire, véritable rempart contre le dérèglement climatique grâce au stockage de carbone.

Les engagements des différents acteurs ont été pris autour de ces 5 axes structurants de la transition écologique :

- > Les énergies renouvelables
- > La rénovation énergétique
- > La mobilité propre
- > L'agriculture responsable
- > La biodiversité

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Objectifs :

Devenir un territoire « 100% Énergies renouvelables » en 2050 à travers trois principaux axes

- Réduire de 70% la consommation énergétique du territoire par rapport à l'année de référence de 2005.
- Réduire de 80% les émissions de gaz à effet de serre en 2050.
- Développer les énergies renouvelables et de récupération :
 - en multipliant par 2,5 les productions d'énergie renouvelable sur son territoire (soit une augmentation de la part des énergies renouvelable locales de 9% à 43%).
 - en participant à une stratégie de développement des EnR au niveau régional, afin de produire le complément d'énergie renouvelable consommée sur le territoire de la Métropole, e partenariat avec la Région Normandie et les territoires volontaires

Le territoire possède un important potentiel de développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) (sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain). Leur utilisation sur le territoire est possible via la mise en place de réseaux de chaleur alimentés par la biomasse ou la valorisation énergétique des déchets, l'installation de solaire photovoltaïque tant sur des friches industrielles que sur des toitures, la méthanisation agricole ou industrielle, la récupération de la chaleur fatale des sites industriels ou encore l'installation de petites chaufferies bois-énergie collectives. La mise en place d'une structure d'appuis technique et financier, au développement des énergies renouvelables est d'ores et déjà à l'étude. Le développement des énergies renouvelables passera également par l'implication des citoyens qui peuvent porter à leur échelle de nouveaux projets innovants à travers par exemple l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation ou la participation à des projets collectifs.



Toutefois, au regard des besoins énergétiques importants du territoire de la Métropole, qui se caractérise par un tissu urbain et industriel dense, cette stratégie de développement des énergies renouvelables doit être complétée par une politique énergétique à l'échelle régionale. La Métropole Rouen Normandie souhaite ainsi engager un dialogue stratégique avec les acteurs du territoire normand pour soutenir le développement des énergies renouvelables hors du territoire de la Métropole.

> Exemples d'engagements :



Communes : Étude de faisabilité pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics (Amfreville-la-Mivoie, Canteleu, Oissel, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Petit-Quevilly, Darnetal, ...), réduction des consommations d'énergie via des mesures liées à l'éclairage public (Bihorel, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Darnetal, La Londe)

Entreprises et administrations : Mise en place de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments pour de l'autoconsommation (MIN), récupération de la chaleur des fours (Koyo)

Coalitions d'actions : La coalition des salles du spectacle vivant s'est fixé pour objectif une diminution des consommations d'énergie de 10% sur un an, par des actions sur les éco-gestes au travail : enseignes, chauffages d'appoint, éclairage des loges, plateaux et bureaux, numérique... (animateur : Opéra de Rouen)

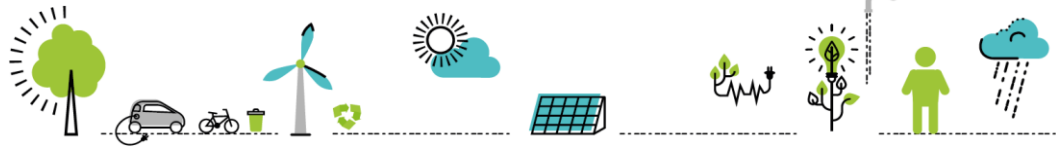
Citoyens : Choisir un fournisseur d'énergie verte

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Objectifs :

- 100% des bâtiments avec un niveau de performance énergétique équivalente au niveau « BBC rénovation ».
- D'ici 2030 : 45 000 rénovations, soit 20% du parc de logements.
- 130 M€ de travaux par an et 1 500 emplois dédiés.
- 9 M€/an d'économie sur la facture énergétique des ménages de la Métropole.

Avec un parc immobilier relativement ancien et énergivore, le premier enjeu sur le territoire est celui de la rénovation énergétique des logements existants (environ 220 000). Il s'agit d'une part d'isoler les logements et d'autre part de renouveler les appareils de chauffage peu performants, responsables de mauvaise qualité de l'air. Compte tenu de la hausse du coût de l'énergie, les enjeux de rénovation seront déterminants pour prévenir et enrayer la précarité énergétique. Au niveau du territoire métropolitain, le nombre de ménages en précarité énergétique est évalué en 2013 à 40 000 et peut représenter de 5 à 25 % des ménages selon les communes voire 70 % au sein de certains quartiers. Maisons individuelles, co-propriétés, logements sociaux constituent les principales cibles, avec pour objectif à l'horizon 2050 d'atteindre 100 % des bâtiments avec un niveau de performance énergétique équivalente au niveau « BBC rénovation ».



Pour ce faire, la Métropole va mettre en place un service de rénovation énergétique des logements pour accompagner - notamment financièrement - les projets de rénovation des logements sociaux et privés et lutter contre la précarité énergétique. La construction de bâtiments performants sera favorisée par du soutien technique aux maîtres d'ouvrages publics (comme les communes) ou privés. Conformément au futur label national E+C- (pour Énergie + Carbone -), la Métropole s'engage également à promouvoir la filière bas-carbone et les écomatériaux (ou matériaux bio-sourcés), c'est-à-dire des matériaux respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie, de leur production jusqu'à leur élimination ou leur recyclage.

Avec 15% des consommations d'énergie du territoire en 2014, dont plus de la moitié consommée en chauffage, le secteur tertiaire présente un potentiel de rénovation important sur le territoire. Plusieurs secteurs d'actions sont prioritaires : les bureaux et administrations, les commerces, les établissements d'enseignement, le secteur de la santé et de l'action sociale, et le sport loisir et la culture (secteurs privés et publics confondus).

La mobilisation du secteur est donc aujourd'hui nécessaire, et la Métropole s'est engagée à travers son PCAET, à soutenir l'ensemble de ces acteurs dans leur démarche pour réaliser les objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti.

> Exemples d'engagements concernant l'habitat :



Communes : Sensibilisation des bailleurs sociaux et création d'un éco-appartement pédagogique (Saint-Étienne-du-Rouvray)

Entreprises et administrations : Etude/mise en place d'offre bancaire pour la rénovation de l'habitat (Crédit Agricole)

Citoyens : Adoption des éco-gestes quotidiens de l'ADEME pour limiter les consommations d'énergie à la maison. Près de 1 000€ d'économie à réaliser par an.

> Exemples d'engagements concernant le bas-carbone :

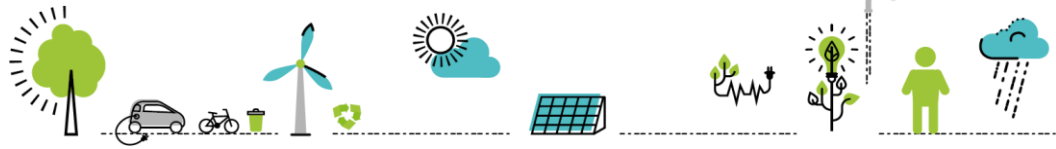


Communes : Intégration partielle de matériaux bio-sourcés dans la conception des prochains bâtiments publics (charpente bois, bardage bois, isolants naturels, revêtement de sols bio-sourcés...) (Freneuse, Boos, Sotteville-lès-Rouen)

Entreprises et administrations : Utilisation de peintures naturelles (Abbei)

Citoyen : Construction d'une maison en structure bois

Coalitions d'actions : Une coalition d'action est à l'œuvre, animée par l'Institut polytechnique rouennais Unilasalle, avec pour objectif la mise en place d'une filière sur les éco-matériaux.



> Exemples d'engagements concernant les bâtiments tertiaires :



Communes : Réalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement « travaux » sur les bâtiments publics, associé à un contrat de performance énergétique permettant de planifier d'importantes rénovations sur 3, 6 ou 9 ans. (Le Trait, Elbeuf)

Entreprises et administrations : Construction d'un bâtiment sobre en consommation (BBC, passivhaus) (ONF)

Coalitions d'actions : La coalition CUBE 2020 regroupe 4 entreprises qui participent au concours CUBE2020, avec pour objectif de diminuer d'au moins 10% les consommations d'énergie dans leur bâtiment sur un an, suivi des consommations à l'appui.

La coalition des salles du spectacle vivant s'est fixé pour objectif une diminution des consommations d'énergie de 10% sur un an, par des actions sur les éco-gestes au travail : enseignes, chauffages d'appoint, éclairage des loges, plateaux et bureaux, numérique...

LA MOBILITÉ PROPRE

> DÉPLACEMENTS INDIVIDUELS QUODITIENS

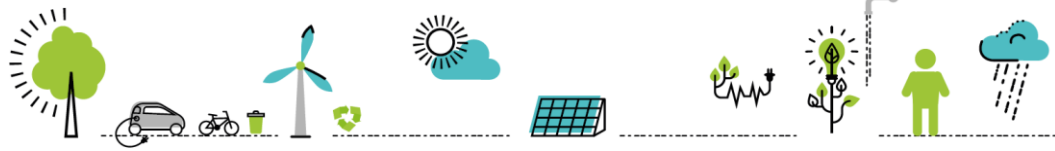
Objectif :

- Un déplacement sur deux en mode alternatif à la voiture particulière (marche à pied, vélo, transport en commun) à l'horizon 2030.

Avec 1,7 millions de déplacements au quotidien sur le territoire de la Métropole, la mobilité des individus représente un enjeu central dans le succès de sa transition énergétique et écologique du territoire. Ce secteur d'activité est en effet responsable de 22 % des émissions de gaz à effet de serre et représente le 1^{er} secteur émetteur d'oxyde d'azote sur le territoire de la Métropole (52% en 2014).

L'enjeu pour la mobilité de demain réside dans notre capacité à minimiser la place encore trop importante de la voiture individuelle en favorisant l'émergence de modes et usages de déplacements plus propres (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...). Ces nouvelles solutions de mobilité doivent être capables de répondre à la complexité et à l'imprévisibilité des déplacements pour rivaliser avec la voiture individuelle. Il s'agit d'apaiser (abaisser les vitesses, sécuriser et faciliter les déplacements à vélo, travailler sur le partage de l'espace public en faveur des modes doux), de diversifier (favoriser la complémentarité des différents modes de transport), de connecter (rendre compatibles les réseaux et les modes de transports) et de partager (encourager le partage des véhicules particuliers par exemple).

La mobilité connectée, filière dans laquelle notre territoire met en place des innovations (véhicule électrique autonome, titre de transport SMS...), est une opportunité pour favoriser le passage à l'acte (utilisation des modes alternatifs à la voiture) ou pour diminuer l'impact environnemental de la mobilité.



Au travers de son PCAET, la Métropole s'engage non seulement sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre, mais également à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire. L'objectif est l'atteinte des recommandations de l'OMS en termes de concentration de polluants atmosphériques à l'horizon 2030.

Pionnière au niveau européen en matière de mobilité connectée (titre SMS, véhicule électrique autonome) grâce à l'engagement de nombreux partenaires publics et privés, la Métropole va continuer d'agir pour rendre les déplacements plus efficaces et plus respectueux de l'environnement.

Pour les entreprises et les administrations, des mesures favorisant la gestion durable des déplacements - notamment entre le domicile et le travail - peuvent être mises en place dans le cadre de Plans de déplacements d'entreprises (PDE) et Plans de déplacements d'administrations (PDA) et peuvent bénéficier pour cela du soutien technique et financier de la Métropole.

> Exemples d'engagement :



Communes : Restauration de sentiers et chemins communaux (La Neuville-Chant-d'Oisel), organisation d'une fête intercommunale du vélo (Cléon, Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf), création d'une flotte de vélos électriques partagés (Sahurs)

Entreprises et administrations : Financement de l'indemnité kilométrique vélo pour les employés (Les Papillons Blancs), acquisition d'une flotte de véhicules propres et installation de bornes de recharge (Cerfrance, La Poste)

Citoyen : Faire du covoiturage dans les déplacements domicile-travail

Coalitions d'actions : La coalition du club de la Vatine travaille à l'élaboration d'un plan de déplacements interentreprises et à la mise en place d'une plateforme de co-voiturage commune aux entreprises. Celle-ci serait une extension de celle mise en place par le Crédit Agricole.

> TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Objectif :

- Diviser par 2 les consommations d'énergie et diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 62% à l'horizon 2030 (par rapport à 2005) sur le territoire de la Métropole

La structuration de la logistique urbaine et le développement des modes alternatifs pour le secteur du fret (maritime, fluvial et ferroviaire) constituent des enjeux importants pour atteindre les objectifs de diminution des gaz à effet de serre. Pour accompagner cette mutation la Métropole travaille actuellement sur la promotion de la logistique intelligente du dernier kilomètre, le développement d'outils numériques facilitant la mobilité à l'échelle du territoire ainsi que sur la promotion du véhicule decarboné.



> Exemples d'engagement :



Entreprises et administrations : approvisionnement en vélo, véhicule électrique ou vélo-cargo (la Table de Flore),

Citoyen : Acheter des fruits et légumes locaux, privilégier les circuits-courts

Coalitions d'actions : La coalition « place portuaire verte » animée par l'UPR (Union Portuaire Rouennaise) travaille sur l'organisation portuaire permettant de diminuer l'impact du transport de marchandise.

L'AGRICULTURE RESPONSABLE

Objectif :

- 100% des exploitations agricoles engagées dans une démarche de circuits courts de proximité, et 50% des terres agricoles exploitées en bio d'ici 2050.

La Métropole dispose d'une superficie de terres agricoles importante, celles-ci représentent un tiers du territoire. Pour autant, l'autonomie alimentaire y reste très limitée, l'agriculture du territoire étant fortement orientée vers l'exportation du fait de la présence à Rouen du premier port céréalier français. Or, l'alimentation (fabrication et transport des produits azotés, production, transformation, distribution et commercialisation, gestion des déchets, etc.) impacte fortement l'empreinte écologique du territoire. La promotion d'une alimentation issue d'une agriculture locale et respectueuse des ressources, prenant en compte les moyens de production et de consommation, constitue ainsi un enjeu important.

Les enjeux de la politique agricole sont également intimement liés à la santé, à la qualité de l'air (65% des émissions territoriales d'ammoniac) et à la préservation des ressources (eau, sol et biodiversité). La Métropole s'engage ainsi à favoriser le changement des pratiques agricoles des exploitations en vue de réduire leur empreinte écologique.

Les engagements pris par la Métropole dans le cadre de son PCAET seront renforcés par le Projet Alimentaire Territorial (PAT) actuellement en cours d'élaboration avec près de 200 partenaires locaux (communes, producteurs, transformateurs, distributeurs...). L'objectif est de développer une offre alimentaire de qualité accessible à tous (relocalisation alimentaire, accompagnement des communes, sensibilisation de la population) en soutenant une agriculture durable, innovante et intégrée dans la transition énergétique et écologique (réalisation de diagnostics Dia'terre® sur les exploitations agricoles, programme d'animations et de formation à destination des agriculteurs, accompagnement à la conversion biologique, développement des circuits courts).



> Exemples d'engagement :



Communes : Elévation de la part de produits issus de l'agriculture biologique dans les prochains marchés de la restauration scolaire et lutte contre le gaspillage alimentaire (installation de tables de tri dans la cantine par exemple) (Duclair, Bardouville, Grand-Quevilly)

Entreprises et administrations : diminution des portions pour limiter le gaspillage et recherche d'une solution locale pour le traitement des bio-déchets (groupe « À table 76 »)

Citoyen : Inscription dans une AMAP

Coalitions d'actions : La coalition des organisateurs de Festivals travaille sur un approvisionnement en produits locaux lors des événements (animateur : Festival du livre jeunesse).

LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité joue un rôle de rempart contre le dérèglement climatique en participant à sa régulation via le stockage de carbone. Les premières évaluations montrent l'importance des milieux forestiers dans la séquestration du carbone qui représentent 90 % du stock. Les milieux agricoles assurent quant à eux une séquestration moindre en terme de quantité. Cependant leur forte représentation et leur gestion en font un atout en vue d'un potentiel accroissement de la séquestration sur le territoire de la Métropole.

La Métropole dans le cadre de son PCAET s'engage à promouvoir un urbanisme durable et développer des aménagements exemplaires en améliorant notamment les connaissances de l'impact local du changement climatique (îlots de chaleur, risques d'inondation). Pour cela, elle a constitué et anime un groupe d'experts indépendants sur les questions d'adaptation au changement climatique : le GIEC local. Entité inédite à l'échelle d'une métropole, il permet d'anticiper au mieux les évolutions du climat afin que chacun puisse comprendre et prendre les mesures à venir en matière de mobilité et de qualité de l'air. Elle souhaite également préserver la biodiversité locale en intégrant dans le PLUi des zonages spécifiques assurant une protection des milieux naturels.

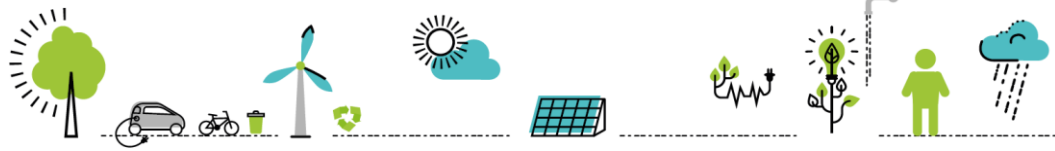
> Exemples d'engagement :



Communes : Développement de l'écopâturage sur une ou plusieurs parcelles communales ou végétalisation d'un cimetière municipal afin d'accompagner l'application stricte du "zéro phyto" (Caudebec-lès-Elbeuf, Sotteville, Roncherolle-sur-le-Vivier, Houpeville)

Entreprises et administrations : Mise en place d'écopâturages sur un terrain (La Poste)

Citoyen : Installation d'un compost



ET APRÈS ?

Comme pour la COP21 onusienne et l'Accord de Paris pour le climat, c'est un vaste élan qu'il faut maintenant renforcer pour obtenir le résultat ambitieux recherché. Avec les objectifs définis dans la politique air-climat-énergie de la Métropole votée le 8 octobre 2018 afin de limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C voire 1,5°C, l'enjeu est désormais de démultiplier les engagements et d'intensifier les actions qui en découlent.

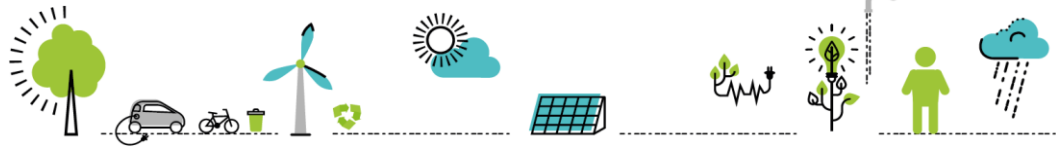
En 2019, dans la poursuite du partenariat engagé avec l'ADEME et le WWF France, il s'agira de passer d'une année qui aura permis la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs sur les questions d'atténuation et de réduction des émissions, à une dynamique d'entraînement afin de faire vivre l'engagement des acteurs du territoire dans la durée, et lui permettre de prendre toute son ampleur.

La Métropole compte poursuivre et intensifier son rôle d'accompagnateur de cette mobilisation en animant la dynamique auprès des 71 communes engagées (label Cit'ergie, démarche Climat Pratic), en renforçant les réseaux d'échanges rassemblant les élus et représentants des services municipaux pour partager et valoriser les pratiques exemplaires et en les aidant à mobiliser leurs habitants autour de ces actions.

Elle projette également d'engager la responsabilité sociétale de l'ensemble des entreprises du territoire en se fixant un objectif de 100 nouvelles entreprises mobilisées en 2019, en fixant les feuilles de route des coalitions en place tout en suscitant l'émergence de nouvelles.

Afin que chacun se sente acteur de la transition, en commençant par le citoyen, l'application WAG portée par le WWF France, sera poursuivie et enrichie pour faciliter et amplifier le passage à l'acte avec des solutions concrètes de proximité. Le programme de sensibilisation à l'environnement et aux pratiques durables se poursuivra auprès des communes, des clubs sportifs, des organisateurs de manifestations, des écoles, des structures sociales et autres relais... Un des premiers objectifs de la Métropole sera de rendre éco-responsables toutes les manifestations qui auront lieu sur le territoire. Fort du réseau constitué, l'Atelier de la COP21 (aujourd'hui dans le centre-ville de Rouen), se dématérialisera à l'été 2019 pour continuer à jouer son rôle de catalyseur sur l'ensemble des communes de la Métropole, car la transition écologique est partout. L'Atelier continuera à promouvoir l'action en réseau et deviendra la plate-forme de suivi et de mobilisation permanente de l'Accord de Rouen.

L'Accord de Rouen constitue une feuille de route ambitieuse, une première pierre qui marque le début d'une mobilisation qui doit se poursuivre et s'intensifier dans la durée. La Métropole s'engage (et si elle ne devait prendre qu'un engagement, ce serait celui-ci) à continuer d'investir l'ensemble de ses forces pour faire grandir et perdurer ce mouvement afin de devenir un territoire exemplaire dans la transition écologique en France et d'offrir aux habitants un cadre de vie apaisé, où ils pourront profiter pleinement et avec fierté des efforts fournis par chacun.



NOS PARTENAIRES DANS CETTE AVENTURE

WWF France

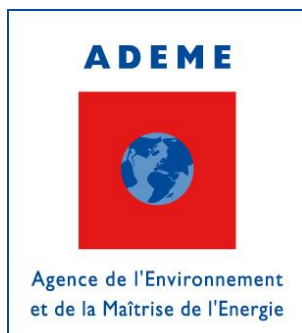


Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

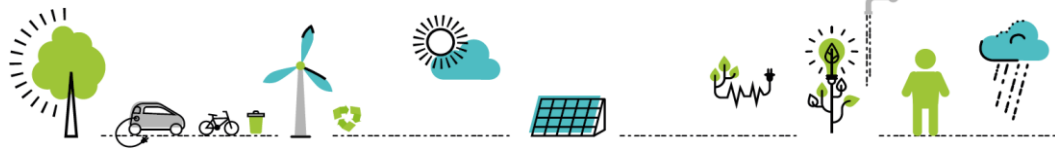
Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.wwf.fr

L'ADEME



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur [@ademe](https://twitter.com/ademe)



CONTACTS PRESSE

Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

WWF

Héloïse Pichon

hpichon@wwf.fr

06 35 34 74 64

ADEME

Thomas JOILLE

thomas.joille@ademe.fr

02 32 81 70 60